

OBSERVATOIRE REGIONAL DE LA PREVENTION ET DE LA
GESTION DES DECHETS ET DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE

**Lot 5 : Observation des Déchets Dangereux (DD)
et des filières REP**

**RÉSUMÉ DU RAPPORT D'ANALYSE DES
DECHETS DANGEREUX ET DES FILIERES REP
SUR LE TERRITOIRE DE LA REGION GRAND-EST
EN 2022**



Financé par :



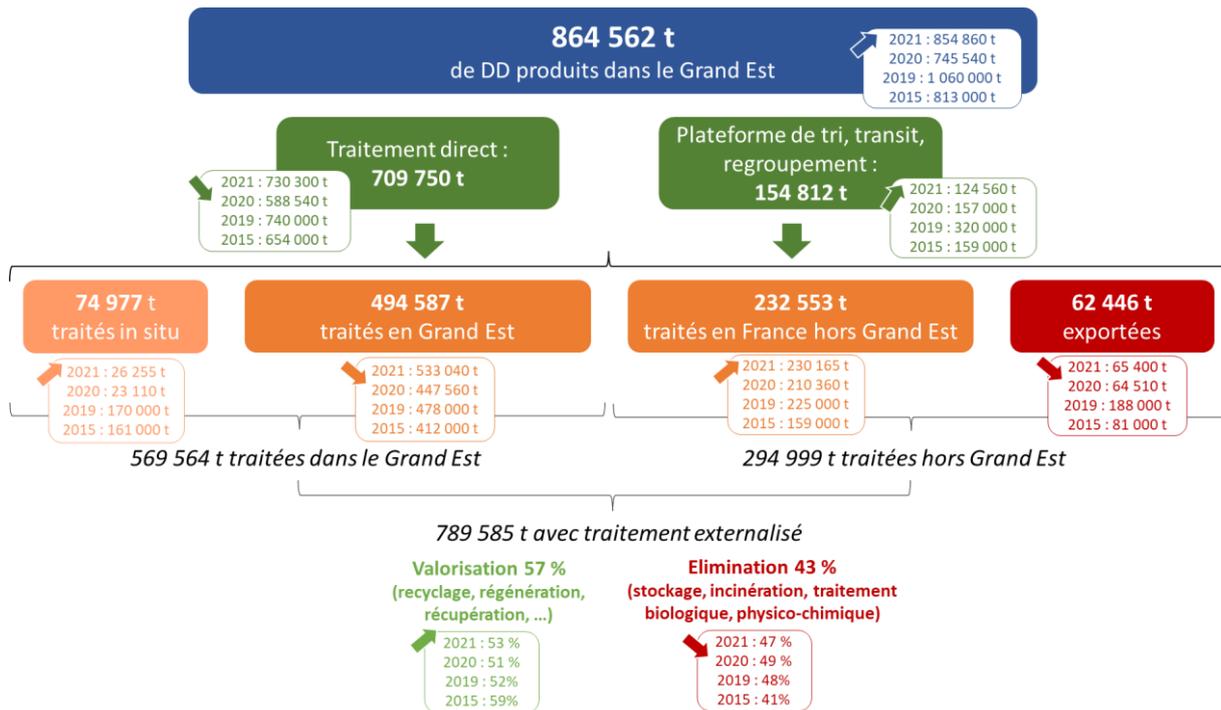
Analyse des DD et Filières REP en 2022

À la suite du PRPGD qui présentait un état des lieux régional de l'observation des Déchets Dangereux et des filières REP à partir des données de l'année 2015, cette synthèse présente les données du rapport 2022 correspondant aux déchets dangereux ainsi qu'aux filières REP.

1. Evolution de la quantité de déchets dangereux produits

1.1 Déchets dangereux, diffus et non diffus

Synthèse de la gestion des déchets dangereux produits dans la Région Grand Est



Depuis 2015, une augmentation généralisée de la quantité de déchets dangereux a pu être constatée, passant de 813 000 tonnes en 2015 à 1 060 000 tonnes en 2019. Cependant, suite à la crise sanitaire liée au Covid-19 et aux différents arrêts d'activité liés à cette dernière, la production de déchets dangereux a fortement diminué passant à 745 540 tonnes en 2020. **Les années 2021 et 2022 ont été peu ou pas marquées par la crise du Covid-19 et l'activité a pu reprendre de manière presque normale, ce qui explique l'augmentation du tonnage de déchets dangereux produits à 864 560 t pour 2022.**

En 2022, 93% du tonnage produit a été traité en France, dont 9% directement sur les sites de production (**traitement *in situ***). Bien que la quantité de déchets traités in situ reste inférieure par rapport à 2015 et 2019, elle est en augmentation par rapport à 2020 et 2021. Cela est dû majoritairement aux déclarations faites par une seule entreprise.

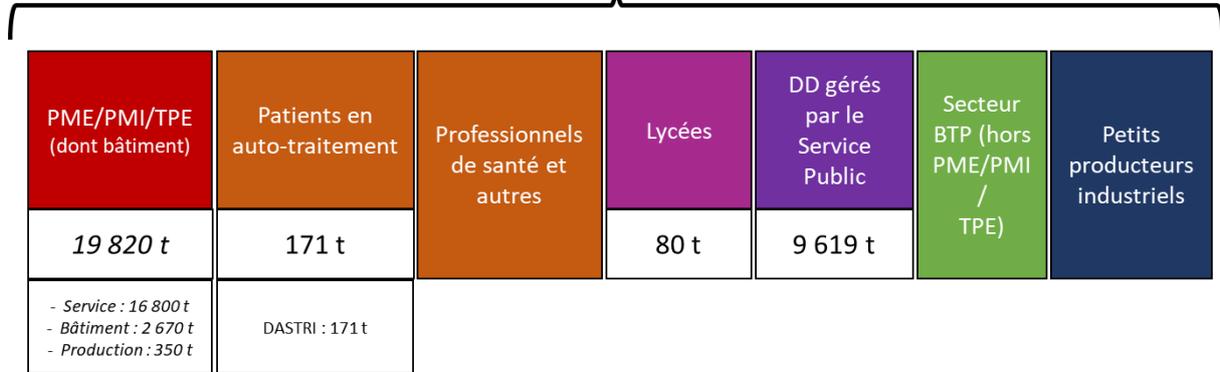
Plus de 82% des déchets dangereux non diffus sont directement traités, les 18% restant faisant l'objet d'opérations de transit ou de regroupement. Pour les déchets directement traités, le **pourcentage de valorisation est de 57% en 2022, contre 59% en 2015**. Les modes de traitement les plus utilisés sont dans l'ordre : le recyclage (38%), les traitements physico-chimiques (16%), l'incinération (14%) et le stockage (13%).

Analyse des DD et Filières REP en 2022

1.2 Déchets diffus

DD Diffus (petits producteurs) – données 2022

29 690 tonnes*



DD Diffus (petits producteurs) – données 2021

31 005 tonnes



DD Diffus (petits producteurs) – données 2020

28 800 tonnes



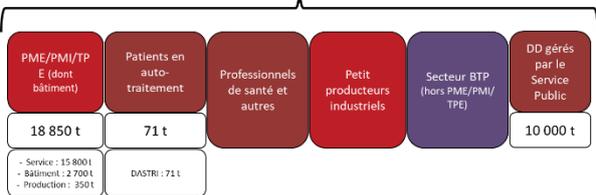
DD Diffus (petits producteurs) – données 2019

27 200 tonnes



DD Diffus (petits producteurs) – données 2015

28 921 tonnes



La production de **déchets dangereux diffus « connus »** en Région Grand Est est estimée à **29 690 t environ en 2022** pour 28 920 t en 2015, **leur production est en diminution de 4%**. Cependant, en 2022 les données EGIDA n'ont pas pu être utilisées car les données INSEE permettant d'utiliser l'outil n'était pas disponibles et aucune donnée équivalente n'a été trouvée. Les données 2021 ont donc été conservées. Les déchets dangereux produits par les centres hospitaliers/professionnels de santé ont été retirés du périmètre des déchets « diffus » et sont considérés comme des déchets « non diffus ».

1.3 Les focus sur les déchets spécifiques

1.3.1 Déchets amiantés

En 2022, le gisement de déchets amiantés hors terres amiantées est de **30 100 t** soit environ 2 400 tonnes de plus par rapport à 2021. Le flux majoritaire concerne les matériaux de construction contenant de l'amiante comme en 2015, il représente près de 85% du gisement en 2022.

Diverses solutions sont mises en œuvre sur le territoire pour collecter l'amiante :

- des collectes ponctuelles (318 t),
- 4 déchèteries professionnelles (244 t), dont 3 accolées à une installation de stockage des déchets amiantés,

Analyse des DD et Filières REP en 2022

- les déchèteries publiques acceptant de l'amiante (23 en 2022 contre 24 en 2021 ; 23 en 2020 et 22 en 2015) pour 168t,
- des points de collecte (909 t, les départements des Vosges et du Bas-Rhin étant les mieux dotés).

1.3.2 VHU

Le nombre de VHU pris en charge en 2022 est de **110 283 tonnes, il a augmenté significativement par rapport à 2015 (+25%)**. Cette forte augmentation peut être expliquée par l'impact de la prime à la conversion et autres aides de l'Etat pour changer de véhicule et par la régularisation administrative des entreprises du secteur depuis 2015. Le nombre d'entreprises agréées sur la Région Grand Est était en 2022 de 161 (+6 vis-à-vis de 2015). La moyenne de prise en charge sur la Région Grand Est reste inférieure à la moyenne nationale : 17,6 unités pour 1 000 hab. contre 20,5 unités au niveau national.

1.3.3 Terres polluées

En 2022, la quantité de terres polluées produite dans la Région Grand Est s'évalue à **31 312 t**. Cette donnée peut être très fluctuante en fonction des chantiers annuels de dépollution conduits sur le territoire. En effet, en 2021, ce tonnage s'élevait à 51 540t (soit -39%).

Depuis 2015, la Région Grand Est compte 5 nouvelles installations de traitement des terres polluées.

1.3.4 REFIOM/REFIDI

En 2022, la quantité de REFIOM et REFIDI produite sur la Région Grand Est et traitée en France est de **40 857 t soit 40% supplémentaires par rapport à 2015** contre 43 341 t en 2021 ; 36 815 en 2020 ; 36 206 tonnes en 2019 et 29 300 tonnes en 2015.

La proportion de ce gisement traitée sur la Région Grand Est a augmenté de 5% par rapport à 2015, passant de 11 500 t en 2015 à 16 700 t en 2022 traitées sur la Région. Toutes provenances confondues, les installations de la Région Grand Est ont traitées 51 970 t de REFIOM et REFIDI (57 500 t en 2021). Environ 81% du tonnage a été traité sur l'installation de RESOLEST. On note que 32% du tonnage produit en Région Grand Est a été traité en Région Grand Est (40% en 2015).

1.3.5 DASRI

En 2022, la **quantité de DASRI collectée sur la Région Grand Est est de 9 874 t soit 25% de moins par rapport à 2021**. Le taux de collecte de la Région Grand Est des DASRI (par l'eco-organisme DASTRI) est de 85 % (supérieur au taux de collecte national de 83%). Les tonnages traités sur la Région Grand Est sont de 10 658 t.

Les capacités de traitement de DASRI dans le Grand Est, identiques à celles de 2015, semblent à ce jour suffisantes pour couvrir les besoins de la Région.

1.3.6 DEEE

En 2022, la **quantité de DEEE collectée sur la Région Grand Est n'est pas connue car le rapport filière ADEME n'est pas disponible à la date de rédaction du rapport**. Pour rappel, en 2021 la quantité de DEEE collectée sur la Région Grand Est est de 83 800 t, équivalent à un ratio de 15,1 kg/hab. Le taux de collecte Régional est alors évalué à 49%, **égal à celui de 2015 (49%)**. Près de la moitié du tonnage déclaré sur la base IREP provient du département de l'Aube, où se trouve une installation de traitement des DEEE REMONDIS Electrorecycling SAS. Le parc d'installation de traitement des DEEE n'a pas évolué depuis 2015. Il est à noter que la Région Grand-Est compte sur son territoire l'installation ARTEMISE, filière nationale du traitement des tubes lumineux.

1.4 Conclusion sur la production

Au total 864 560 t de déchets dangereux ont été produits en Région Grand Est soit 155 kg/hab.

Analyse des DD et Filières REP en 2022

Soulignons que **592 750 t ont été produits par les gros producteurs** (soit 69% et 107 kg/hab.) et **494 590 t ont été traités en Région Grand Est**. En 2015 la production a été estimée à 813 000 t soit **une augmentation de 6%**, la **quantité traitée dans la région a augmenté de 20%**.

1.5 Conclusion sur les transferts de flux

En 2021 près de **34% des déchets produits en Région Grand Est, ont été traités hors Région (dont près de 22% à l'étranger** contre 30% en 2015). **Ces écarts peuvent en partie être justifiés par une meilleure connaissance des flux transfrontaliers** (transmission de données par le PNTTD).

Les régions majoritaires accueillant les DD de la RGE sont :

- la Région Hauts de France,
- la Région Ile de France,
- et la Région Auvergne-Rhône Alpes.

Les **principaux déchets exportés (86 630 t) vers la région Hauts-de-France** sont :

les résidus de traitement de surface (23%), les résidus d'incinération de DND et DD (14%), les déchets liquides (13%) et les déchets autres (14%).

Les **principaux déchets importés (91 340 t) depuis la région Hauts-de-France** sont :

les déchets de traitement physico-chimique (45%), les résidus d'incinération de DND et DD (21%) et les REFIOIM (6%).

Les **principaux déchets exportés (23 730 t) vers la région Ile de France** sont :

Les REFIOIM (58%) et les déchets liquides (7%).

Les **principaux déchets importés (68 180 t) depuis la région Ile de France** sont :

les terres polluées (26%), les déchets de construction (18%), les eaux de lavage industriel (16%), suivi des REFIOIM (13%) et des déchets amiantés (11%).

Les **principaux déchets exportés (27 810 t) vers la région Auvergne Rhône-Alpes** sont :

les eaux de lavage industriel (29%), les déchets liquides (21%) et les solvants usés (17%).

Les **principaux déchets importés (29 800 t) depuis la région Auvergne Rhône-Alpes** sont :

les résidus d'incinération de DND et DD (40%), les eaux de lavage industriel (21%), suivi des REFIOIM et des déchets amiantés (10% chacun).

Concernant **les flux transfrontaliers**, les **déchets sont principalement importés depuis** :

- **l'Allemagne (37%, soit 84 868 tonnes)**
- et le Luxembourg (28%, soit 64 350 tonnes).

Le type de **déchets dangereux importés, toutes origines confondues, sont les terre polluées (21%, soit 49 091 tonnes) et les résidus d'incinération de DND et DD (28%, soit 64 908 tonnes)**.

Les **déchets dangereux de la région Grand Est sont principalement exportés vers la Belgique (44%) et l'Allemagne (32%)**. Ces **déchets, toutes destinations confondues**, sont principalement des déchets de construction (39%) et des DEEE (10%).

En 2022, 230 915 tonnes (-11% par rapport à 2021) ont été importées en Région Grand Est et 62 450 tonnes (- 4,5% par rapport à 2021) ont été exportées vers des pays étrangers (en 2015 respectivement 100 700 tonnes et 81 000 tonnes et en 2019 172 000 tonnes et 188 000 tonnes). Les quantités importées dans la région ne cessent d'augmenter tandis que les quantités exportées sont en diminution.

Analyse des DD et Filières REP en 2022

1.6 Les Filières REP

1.6.1 Quantités de déchets produits dans le cadre des filières REP

Le tonnage total estimé pour l'ensemble des filières REP dont les données sont disponibles à ce jour est de **758 248 t** (soit 136,3 kg/hab.) en 2022 contre **635 707 t** (soit 114,2 kg/hab.) identifiés en 2015.

Entre 2015 et 2022, l'augmentation des tonnages collectés est de l'ordre de 19,3%. Derrière cette augmentation on retrouve une augmentation généralisée et également une augmentation importante pour certains flux :

- Déchets d'Eléments d'Ameublement professionnels : + 228%,
- DASRI : + 140%
- Déchets d'Eléments d'Ameublement ménagers : + 64%
- DEEE ménagers : + 35%
- Déchets diffus spécifiques (DDS) : +53%

NB : Ces augmentations peuvent également être associées à une meilleure connaissance des données et donc augmenter artificiellement la donnée.

1.6.2 Focus sur quelques REP

1.6.2.1 Piles et accumulateurs

Sur le territoire de la Région Grand-Est, **1 279 t de piles et accumulateurs** portables ont été collectées en 2022. Le ratio de collecte est donc de **230 g/hab.** Le ratio est supérieur au taux de collecte national (206 g/hab.). La répartition de la collecte entre les deux éco-organismes est de deux tiers des tonnages par Corepile et un tiers par Screlec.

1.6.2.2 Equipements d'Ameublement

En 2022, selon Ecomaison, la collecte en Région Grand Est s'est élevée à **118 545 t** de DEA (10,5% de la collecte nationale).

Le taux de valorisation régional est de 95 %, dont 56% de recyclage/réemploi-réutilisation.

Selon VALDELIA, en 2022, 64 509 tonnes de DEA professionnels ont été collectées en France dont **3 037 tonnes** en Région Grand Est, soit 4,7% du gisement collecté au niveau national. A l'échelle nationale, le taux de recyclage/valorisation du gisement est de 82,5 % et le taux de valorisation s'élève à 89%.

1.6.2.3 Textiles

Selon ReFashion, en 2022, en région Grand Est, 27 614 tonnes ont été collectées soit 5,0 kg/an/hab. Appliqué à l'échelle de la région, l'objectif national de collecte de 4,6 kg/an/hab. a été atteint cette année.

De plus, le ratio est supérieur à la moyenne de collecte nationale (4,0 kg/an/hab.) et en hausse par rapport à 2021.

Analyse des DD et Filières REP en 2022

1.7 Conclusion sur les filières REP

Type de produits	Tonnages 2022	Ratio par habitant	Tonnages 2021	Ratio par habitant	Tonnages 2020	Ratio par habitant	Tonnages 2019	Ratio par habitant	Tonnages 2015	Ratio par habitant	% différence 2022 et 2015	% différence 2021-2022
Emballages ménagers	350 640 t	63,0 kg/hab	359 567 t	65,0 kg/hab	342 460 t	62,0 kg/hab	354 981 t	64,4 kg/hab	326 000 t	58,5 kg/hab	8%	-3%
Papiers graphiques			124 462 t	22,4 kg/hab	135 816 t	24,4 kg/hab	108 327 t	19,6 kg/hab	90 406 t	16,4 kg/hab	75 871 t	13,6 kg/hab
Déchets d'Éléments d'Ameublement ménagers	3 037 t	3 670 t	3 279 t		3 940 t		0,7 kg/hab		926 t	0,2 kg/hab	228%	-16%
Déchets d'Éléments d'Ameublement professionnels	76 094 t	13,7 kg/hab	83 819 t	15,1 kg/hab	74 577 t	13,5 kg/hab	75 479 t	13,7 kg/hab	56 304 t	10,1 kg/hab	35%	-10%
DEEE ménagers												
DEEE professionnels												
Textiles, Linges, Chaussures	27 614 t	5,0 kg/hab	25 189 t	4,5 kg/hab	23 501 t	4,2 kg/hab	25 963 t	4,7 kg/hab	20 325 t	3,7 kg/hab	36%	9%
Piles et accumulateurs	1 279 t	230 g/hab.	1 338 t	241 g/hab.	1 275 t	230 g/hab.	1 192 t	220 g/hab.	1 206 t	220 kg/hab	6%	-5%
Médicaments Non Utilisés	877 t	158 g/hab.	927 t	168 g/hab.	908 t	164 g/hab.	1 020 t	185 g/hab.	1 130 t	0,2 kg/hab	-22%	-5%
DASRI issu de l'auto-traitement	170 t	31 g/hab.	154 t	28 g/hab.	136 t	25 g/hab.	70 t	10 g/hab.	71 t	0,0 kg/hab	140%	23%
Huiles usagées	20 368 t	3,7 kg/hab	36 295 t	6,5 kg/hab	31 289 t	5,6 kg/hab	34 200 t	6,2 kg/hab	19 786 t	3,6 kg/hab	3%	-47%
Gaz fluorés												
Pneus	44 335 t	8 g/hab.	46 654 t	8,4 kg/hab	40 495 t	7,3 kg/hab	43 568 t	7,9 kg/hab	34 732 t	6,2 kg/hab	28%	-5%
DDS	3 503 t	0,63 kg/hab	3 460 t	0,62 kg/hab	2 749 t	0,5 kg/hab	2 283 t	0,4 kg/hab	2 295 t	0,4 kg/hab	53%	2%
Mobil-homes	0 t	0,0 kg/hab	8 t		12 t							
Véhicule Hors Usage	97 157 t	17,5 kg/hab	97 157 t	17,5 kg/hab	127 626 t	23,0 kg/hab	121 733 t	22,1 kg/hab	91 870 t	16,5 kg/hab	6%	0%
Déchets de l'agrofourriture	8 712 t	1,6 kg/hab	7 539 t	1,4 kg/hab	7 114 t	1,3 kg/hab	6 360 t	1,1 kg/hab	5 191 t	0,9 kg/hab	68%	18%
Cartouches d'impression bureautique												

Analyse des DD et Filières REP en 2022

2. Conclusion générale

Depuis 2015, une augmentation généralisée de la quantité de déchets dangereux a pu être constatée, passant de 813 000 tonnes en 2015 à 1 060 000 tonnes en 2019. Cependant, suite à la crise sanitaire liée au Covid-19 et aux différents arrêts d'activité liés à cette dernière, la production de déchets dangereux a fortement diminué passant à 745 540 tonnes en 2020. **Les années 2021 et 2022 ont été peu ou pas marquées par la crise du Covid-19 et l'activité a pu reprendre de manière presque normale, ce qui explique l'augmentation du tonnage de déchets dangereux produits à 864 560 t pour 2022.**

En 2022, 93% du tonnage produit a été traité en France, dont 9% directement sur les sites de production (traitement *in situ*). Bien que la quantité de déchets traités *in situ* reste inférieure par rapport à 2015 et 2019, elle est en augmentation par rapport à 2020 et 2021. Cela est dû majoritairement aux déclarations faites par une seule entreprise.

En 2020 et 2021, la proportion de déchets traités en France était de 90%, dont 3% en traitement *in situ*.

En 2019, 80% du tonnage produit avait été traité en France, dont 25% par traitement *in situ*. La quantité de déchets dangereux traités sur site a diminué de 86%, en lien avec les arrêts d'activités dus à la crise sanitaire.

Les quantités produites dans la région et traitées hors de la Région Grand Est (en France ou à l'étranger) sont relativement stables par rapport à 2021 (+ 1% en France hors Grand Est et -5% pour l'étranger).

Une augmentation générale des quantités produites peut être observée en 2022. Cette augmentation avait été notée sur les données 2021 suite à une reprise de l'activité suite à une année 2020 marquée par la crise sanitaire. Les données 2022 confirment la tendance à la hausse de la production de déchets dangereux de la région et qui ne coïncide pas avec la limitation de l'augmentation de la production de déchets dangereux du SRADET.

Les principaux déchets dangereux produits en termes de tonnages (hors déchets *in situ* et traités hors Grand Est soit 727 140 t) sont :

- les déchets liquides,
- les résidus d'incinération,
- les VHU,
- les eaux de lavage industriel.

Les principaux secteurs d'activités producteurs de déchets dangereux sont :

- l'industrie ;
- le traitement des déchets, des eaux usées, des sols pollués ;
- l'automobile ;
- le BTP ;
- les centrales thermiques, chaufferies.

Analyse des DD et Filières REP en 2022

Déchets diffus :

La production de déchets dangereux diffus n'est pas stable depuis 2015.

En 2015, le gisement DD diffus était estimé à 121 000 t, en 2019 l'estimation était de 305 430 t, soit une augmentation de 152%.

En 2020, le gisement de DD diffus était estimé à 123 690 t, soit une diminution de 60% par rapport à 2019 et une stabilisation par rapport à 2015.

En 2021, l'estimation du gisement de déchets diffus était de 184 110 t. Cela représente une augmentation de 52% par rapport à 2015 et une augmentation de 49% par rapport à 2020.

En 2022, l'estimation du gisement de déchets diffus était de 271 916 t. Cela représente une augmentation de 125% par rapport à 2015 et une augmentation de 46% par rapport à 2021.

Une différence importante de tonnage des déchets diffus peut être observée entre 2015 (121 000 t), 2019 (305 430 t), 2020 (123 690 t) 2021 (184 110 t) et 2022 (271 916 t).

L'écart de tonnage entre 2015 et 2019 peut s'expliquer par une meilleure connaissance du gisement en 2019 qu'en 2015.

La crise du Covid-19 et les différents arrêts de l'activité peuvent expliquer la diminution importante de déchets dangereux diffus entre 2019 et 2020.

En 2022, tout comme en 2021, le tonnage de déchets diffus augmente. Cela peut s'expliquer en partie avec la reprise de l'activité suite à la crise sanitaire, mais aussi par l'absence de déclaration d'une partie des producteurs soumis à déclaration (les tonnages apparaîtront donc uniquement dans la base des installations de traitement, augmentant artificiellement la part diffuse) ou l'augmentation des tonnages des petits producteurs non soumis à déclaration.

La production de déchets dangereux diffus « connus » a quant à elle diminué de 4% entre 2021 et 2022, passant d'environ 31 000 tonnes à 29 690 tonnes. Cependant cette diminution du tonnage est à considérer avec précaution car les données EGIDA n'ont pas pu être mise à jour pour l'année 2022. En effet, les données INSEE servant de base à l'outil ne sont plus disponibles et aucun équivalent n'a été trouvé.

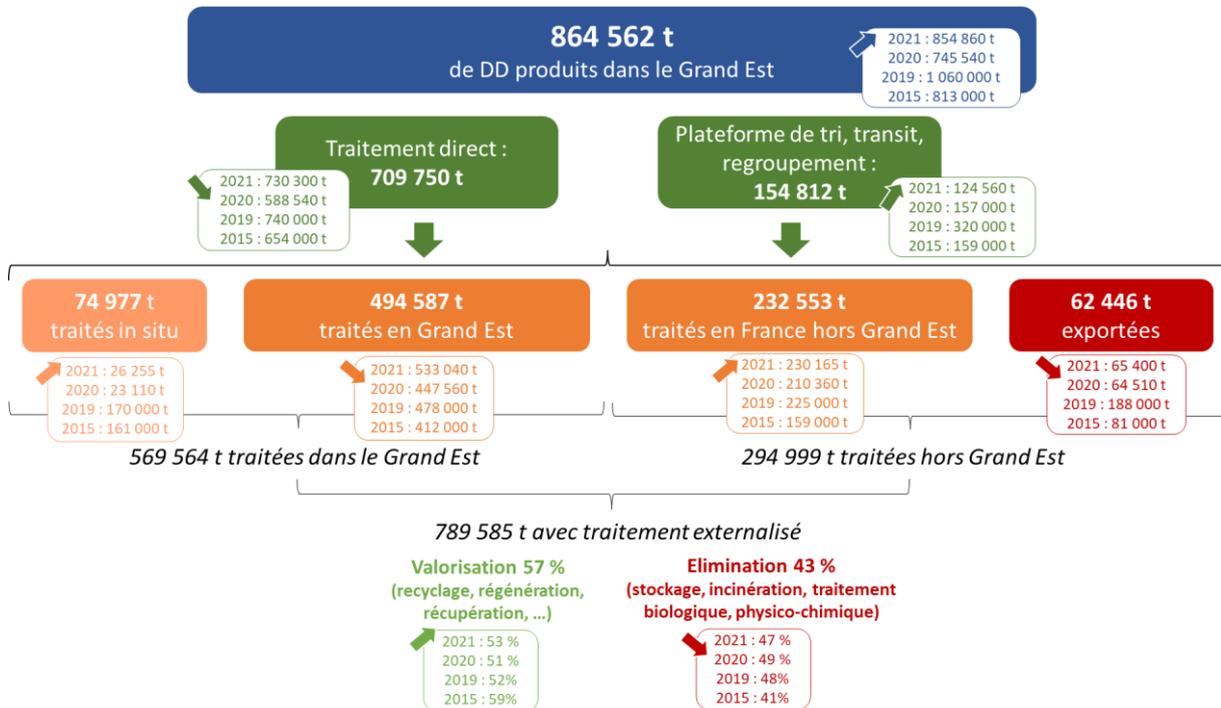
La part connue des déchets diffus en 2020 représentait 22%, alors qu'en 2021 cette part représentait 17%. En 2022 la part connue des déchets diffus continue de baisser et s'élève à 11%.

A terme, l'outil Trackdéchets pourra être utilisé lorsque les données seront accessibles au public. Concernant les **filières REP**, une **augmentation générale des quantités collectées** peut être observée, notamment **grâce à une meilleure connaissance pour certaines filières. Même si les objectifs fixés par le SRADDET ne sont pas tous atteints, la tendance est encourageante.**

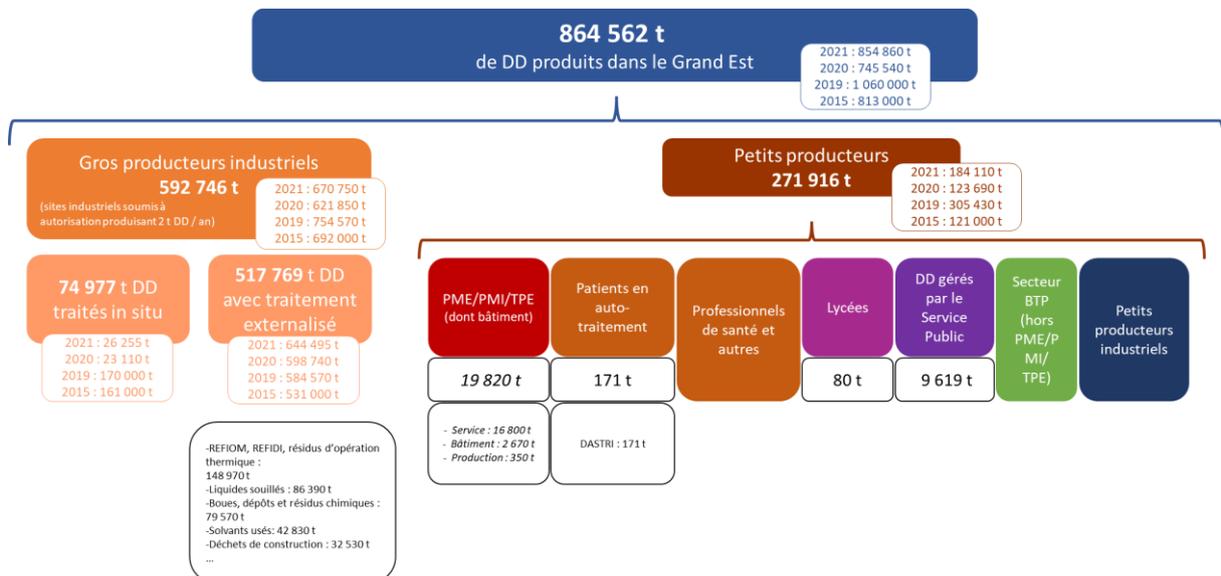
Analyse des DD et Filières REP en 2022

3. Synoptiques des flux

3.1 Déchets Dangereux



3.2 Déchets Dangereux : diffus et non diffus



Analyse des DD et Filières REP en 2022

3.3 Déchets Dangereux Diffus

DD Diffus (petits producteurs) – données 2022

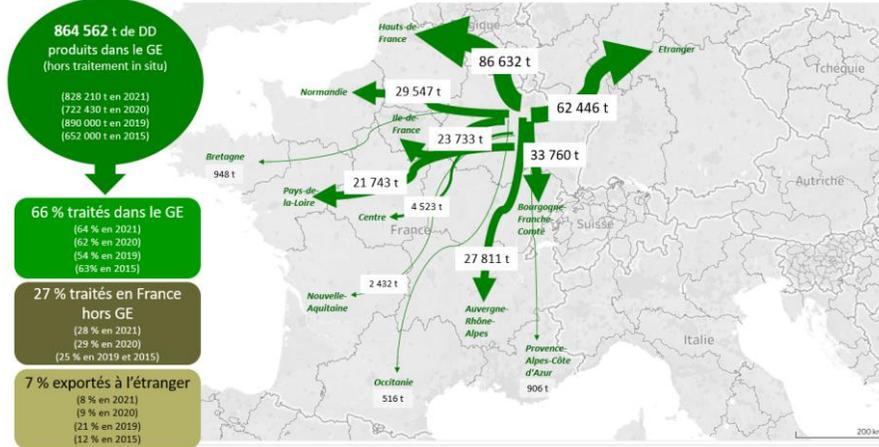
29 690 tonnes*

PME/PMI/TPE (dont bâtiment)	Patients en auto-traitement	Professionnels de santé et autres	Lycées	DD gérés par le Service Public	Secteur BTP (hors PME/PMI / TPE)	Petits producteurs industriels
19 820 t	171 t		80 t	9 619 t		
- Service : 16 800 t - Bâtiment : 2 670 t - Production : 350 t	DASTRI : 171 t					

*Les données 2022 de l'outil EGIDA n'ont pas pu être obtenues, car les données INSEE permettant d'utiliser l'outil ne sont plus disponibles et aucune donnée équivalente n'a été trouvée. Les données 2021 ont donc été conservées.

4. Cartographies des flux

Bilan des productions :

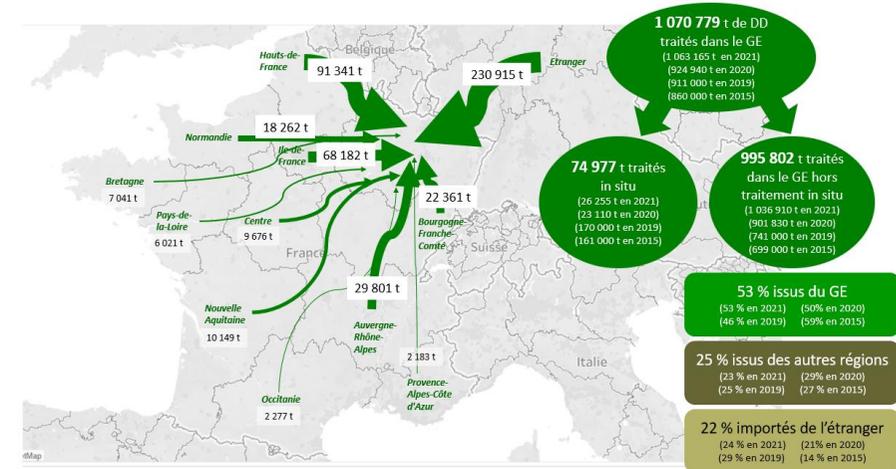


En 2022, **864 560 t de déchets dangereux ont été produits en Région Grand Est**. En excluant les déchets dangereux traités in situ, cela représente 789 583 t.

66% de ce tonnage a été traité au sein de la région. 28% de ce tonnage a été traité en France hors de la Région Grand Est et **7% a été exporté à l'étranger** pour traitement.

En comparaison avec 2015, la **quantité de déchets dangereux traitée en France hors Grand Est est en légère hausse stable** (27% à 25%). Cependant, la **quantité de déchets dangereux traitée dans la région est en diminution** (63% en 2015, 54% en 2019, 62% en 2020, 64% en 2021, 57% en 2022). La **quantité de déchets exportée à l'étranger pour traitement a diminué par rapport à 2015** (12% en 2015, 21% en 2019, 9% en 2020, 8% en 2021 et 7% en 2022). Les déchets dangereux traités en France hors de la région le sont **principalement dans les régions limitrophes** (HDF, BFC et IdF). Les déchets dangereux exportés à l'étranger sont principalement traités en **Allemagne et en Belgique**.

Bilan du traitement :



En 2022, **1 070 780 t de déchets dangereux ont été traités sur la Région Grand Est**. En excluant les déchets dangereux traités in situ, cela représente 995 800 t.

Plus de **la moitié des déchets dangereux traités étaient issus de la région**, 25% venait d'autres régions de France et environ 22 % des déchets étaient importés de l'étranger.

En comparaison avec 2015, la **quantité de déchets traités provenant d'autres régions de France a diminué** (27% en 2015, 25% en 2019, 29% en 2020, 23% en 2021, 25% en 2022), tandis que la **quantité de déchets issus du Grand Est et traité en Grand Est est en légère baisse** (59% en 2015, 46% en 2019, 50% en 2020, 53% en 2021, 53% en 2022) et que la **part en provenance de l'étranger a augmenté** (14% en 2015, 29% en 2019, 21% en 2020, 24% en 2021, 22% en 2022).

5. Suivi des indicateurs

La synthèse des objectifs et résultats est présentée ci-dessous.

REGLES SRADDET	INDICATEURS	Unité	Données du PRPGD (2015)	Source	Données			Tendance	Objectif 2025	Objectif 2031
					2019	2020	2021			
R12 à R15	Evolution de la connaissance des Déchets dangereux dont diffus	-	NC		*Enquête auprès des CHU *Observations des déchets dangereux des lycées *Meilleure connaissance du maillage des points de collecte d'amiante *Estimation des quantités de terres amiantées traitées dans la Région *Meilleure connaissance des imports/exports d'amiante *Observation des flux transfrontaliers/inter régions			Amélioration des connaissances	Recommandation : Améliorer la connaissance des productions et destinations de déchets dangereux et notamment des déchets diffus	

Analyse des DD et Filières REP en 2022
Déchets Dangereux produits (source IREP Eliminateurs)

REGLES SRADDET	INDICATEURS	Unité	Données du PRPGD (2015)	Source	Données en tonnage				Tendance	Objectif 2025	Objectif 2031
					2019	2020	2021	2022			
R13 : Réduire la production de déchets	Quantité et évolution de la quantité de DD produits (totale) 4	t/an	813 000 t	IREP Eliminateur	1 060 000	745 540	854 860	864 562	Augmentation des quantités produites – due reprise de l'activité Objectifs non atteints	832 500 t	843 000 t (soit +4% par rapport à 2015)
	Quantités de déchets dangereux produits in situ -3	t/an	161 000	IREP Eliminateur	170 000	23 110	26 255	74 977		Recommandation : Améliorer la connaissance des productions et destinations de déchets dangereux et notamment des déchets diffus	
	Quantités de déchets dangereux produits hors in situ (4-3)	t/an	652 000	IREP Eliminateur	890 000	722 430	828 605	789 585			

Analyse des DD et Filières REP en 2022
Déchets dangereux produits par les gros producteurs

REGLES SRADDET	INDICATEURS	Unité	Données du PRPGD (2015)	Source	Données				Tendance	Objectif 2025 et 2031
					2019	2020	2021	2022		
R13 : Réduire la production de déchets	Quantités de déchets dangereux produits par les gros producteurs (> 2 t/an) dont in situ -5	t/an	692 000 t	IREP Producteur	754 570 t	621 850 t	670 750 t	592 746 t	 Diminution importante de la quantité de DD	Recommandation : Agir pour une réduction à la source des déchets dangereux Stabiliser la production
	Quantités de déchets dangereux produits par les gros producteurs (> 2 t/an) HORS in situ -6	t/an	531 000 t	IREP Producteur	584 570 t	598 740 t	644 495 t	517 769 t	 Diminution de la quantité de DD produits hors traitement <i>in situ</i>	
	Quantités de déchets dangereux produits in situ -3	t/an	161 000 t	IREP Eliminateur	170 000 t	23 110 t	26 255 t	74 977 t	Augmentation de la quantité de DD traités <i>in situ</i>	

Analyse des DD et Filières REP en 2022
Déchets dangereux diffus

REGLES SRADDET	INDICATEURS	Unité	Données du PRPGD (2015)	Source	Données				Tendance	Objectif 2025 et 2031
					2019	2020	2021	2022		
R13 : Réduire la production de déchets	Quantité de Déchets dangereux diffus (4-5)	t/an	121 000 t	Estimation déduite	305 430	123 689	184 110	271 816	Augmentation de la quantité de DD diffus mais connaissance stable depuis 2019 et meilleure connaissance qu'en 2015 ¹	Recommandation : Améliorer la connaissance des productions et destinations de déchets dangereux et notamment des déchets diffus
	Quantité de déchets dangereux diffus connue (A+B+C+D+E+F)	t/an	28 920 ²		27 200	28 800	31 000	29 690	Stabilisation par rapport aux années précédentes	
	Quantité de déchets dangereux diffus gérés par le service public (A)	t/an	10 000	Enquête DMA	10 000	10 000	10 980	9 619		
	Quantité de déchets dangereux des professionnels de santé et auto-traitement (B)	t/an	71	DASTRI	70	136	155	171		
	Quantité de déchets dangereux diffus des TPE/PME/PMI dont BTP (C)	t/an	18 850	EGIDA (CNIDEP)	17 110	18 560	19 820	19 820	Donnée 2022 non disponible, utilisation donnée 2021	

¹ Une différence importante de tonnage des déchets diffus peut être observée entre 2015 (121 000 t), 2019 (305 430 t), 2020 (123 690 t), 2021 (184 110 t) et 2022 (271 816 t). L'écart de tonnage entre 2015 et 2019 peut s'expliquer par une meilleure connaissance du gisement en 2019 qu'en 2015, ainsi que des variations des déchets produits soumis aux seuils de déclarations. En 2021, l'augmentation de ce tonnage peut s'expliquer par une reprise de l'activité. La forte augmentation du tonnage en 2022 peut être due à une hausse de la production de déchets diffus sur le territoire ou, plus probablement, à une utilisation insuffisante de l'outil GEREP par les exploitants industriels générant beaucoup de déchets.

² La donnée initiale du PRPGD est de 44 000 t. Les 13 500 t en provenance des hôpitaux ont été retirées car ces tonnages ne correspondent pas à des producteurs diffus.

Analyse des DD et Filières REP en 2022

Déchets dangereux diffus

REGLES SRADDET	INDICATEURS	Unité	Données du PRPGD (2015)	Source	Données				Tendance	Objectif 2025 et 2031
					2019	2020	2021	2022		
	Déchets des Lycées (D)	t/an	Marché non existant	Marché régional	20	75	50	80	 Augmentation due à l'adhésion de 45 nouveaux lycées dans la démarche volontaire.	
	Petits industriels (E)	t/an	NC	-	NC	NC	NC	NC		
	Secteur du BTP (hors TPE/PME/PMI) (F)	t/an	NC	-	NC	NC	NC	NC		

Analyse des DD et Filières REP en 2022
Destination des déchets produits en Grand Est

REGLES SRADDET	INDICATEURS	Unité	Données du PRPGD (2015)	Source	Données				Tendance	Objectif 2025	Objectif 2031
					2019	2020	2021	2022			
R15 : Limiter les capacités de traitement thermique sans valorisation énergétique et de stockage	Quantité et évolution de la quantité de DD produits (totale)	t/an	813 000	IREP Eliminateur	1 060 000	745 540	854 860	864 562	 + 15% Année avec reprise de l'activité en 2021. Cette hausse ralentit en 2022, mais objectif non atteint. Tendance à confirmer sur les années à venir	832 500 t	843 000 t (soit +4% par rapport à 2015)
	Quantité de déchets dangereux traités passant par du transit	t/an	159 000	IREP Eliminateur	320 000	157 000	124 560	154 812	 Augmentation de 25 %	Recommandation : Améliorer la connaissance des productions et destinations de déchets dangereux et notamment des déchets diffus Préserver les capacités de Traitement	
	Quantités de déchets dangereux produits in situ (3)	t/an	161 000	IREP Eliminateur	170 000	23 110	26 255	74 977	 Tonnage des DD traités in situ multiplié par 2,8 Tendance à voir sur les années à venir		
	Quantités de déchets dangereux produits en GE	t/an	412 000	IREP Eliminateur	478 000	447 560	533 040	494 587			

Analyse des DD et Filières REP en 2022
Destination des déchets produits en Grand Est

REGLES SRADDET	INDICATEURS	Unité	Données du PRPGD (2015)	Source	Données				Tendance	Objectif 2025	Objectif 2031
					2019	2020	2021	2022			
	et traités dans le Grand Est (1)								Diminution du tonnage traité en Grand Est		
	Quantités de déchets dangereux produits en Grand Est exportés dans d'autres régions (2)	t/an	159 000	IREP Eliminateur	225 000	210 360	230 165	232 552	 Stabilisation entre 2021 et 2022		
	Quantités de déchets dangereux traités dans le Grand Est dont in situ (1+3)	t/an	573 000	IREP Eliminateur	648 000	470 670	559 295	569 564			
	Quantités de déchets dangereux produits en GE dont traités en France (dont traitement in situ) (1+2+3)	t/an	732 000	IREP Eliminateur	870 000	681 000	789 460	802 117			
	Quantités de déchets dangereux produits en GE dont traités en France (hors traitement in situ) (1+2)	t/an	571 000	IREP Eliminateur	700 000	657 920	763 205	727 140			

Analyse des DD et Filières REP en 2022
Destination des déchets produits en Grand Est

REGLES SRADDET	INDICATEURS	Unité	Données du PRPGD (2015)	Source	Données				Tendance	Objectif 2025	Objectif 2031
					2019	2020	2021	2022			
	Quantités de déchets dangereux produits en Grand Est exportés à l'étranger ou dans d'autres régions (2+8)	t/an	240 000	IREP Eliminateur	413 000	274 870	295 565	294 999			
	Quantités de déchets dangereux produits en Grand Est exportés à l'étranger (8)	t/an	81 000	PNTTD	188 000	64 510	65 400	62 446	 Meilleure connaissance grâce au PNTTD		

Analyse des DD et Filières REP en 2022
Traitement des Déchets Dangereux

REGLES SRADET	INDICATEURS	Unité	Données du PRPGD (2015)	Source	Données				Tendance	Objectif 2025	Objectif 2031
					2019	2020	2021	2022			
R13 : Réduire la production de déchets	Quantité de déchets produits hors traitement in situ (7=4-3)	t/an	652 000 t	IREP Eliminateur	890 000	722 430	828 605	789 585	 La quantité de DD produits ne s'est pas stabilisée depuis 2015. Après une diminution en 2020, et une hausse en 2021 la quantité diminue en 2022	Recommandation : Agir pour une réduction à la source des déchets dangereux	
R14 : Agir en faveur de la valorisation matière et organique des déchets	Tonnage de déchets valorisés hors traitement in situ (base 7)	t/an	384 500 t	IREP Eliminateur	297 000 t	324 000 t	339 390 t	326 516 t	Stabilisation par rapport à 2015	Favoriser la valorisation des Déchets	
	% de valorisation des déchets dangereux produits hors traitement in situ (base 7)	%	59%		52 %	55 %	53 %	55 %	 Les DD sont majoritairement valorisés		

Analyse des DD et Filières REP en 2022

Traitement des Déchets Dangereux											
REGLES SRADET	INDICATEURS	Unité	Données du PRPGD (2015)	Source	Données				Tendance	Objectif 2025	Objectif 2031
					2019	2020	2021	2022			
R15 : Limiter les capacités de traitement thermique sans valorisation énergétique et de stockage	Tonnage de déchets éliminés hors traitement in situ (base 7)	t/an	267 500 t	IREP Eliminateur	274 000 t	269 000 t	299 200 t	270 756 t	Diminution des tonnages éliminés par rapport à 2021, retour aux valeurs stables	Limiter le stockage	
	% d'élimination des déchets dangereux produits hors traitement in situ (base 7)	%	41 %		48 %	45 %	47 %	45 %	 Diminution du pourcentage d'élimination		

Analyse des DD et Filières REP en 2022
Amiante

REGLES SRADDET	INDICATEURS	Unité	Données du PRPGD (2015)	Source	Données				Tendance	Objectif 2025 & 2031
					2019	2020	2021	2022		
R14 : Agir en faveur de la valorisation matière et organique des déchets	Nombre d'installations de collecte des déchets amiantés (déchèteries publiques, déchèteries professionnelles, collectes ponctuelles, apports directs en ISDND)		22 déchèteries publiques recensées		34 points de collecte recensés dont 27 déchèteries publiques	42 points de collecte recensés dont 23 déchèteries publiques, dont aucune en 08/10/52/54/57	55 points de collecte recensés dont 24 déchèteries publiques, dont aucune en 08/10/52/54/55/57	48 points de collecte recensés dont 23 déchèteries publiques, dont aucune en 08/10/52/54/55/57	 Augmentation du nombre de points de collecte recensés, mais absence de points de collecte dans certains départements	Planifier le maillage du territoire en installations de collecte des déchets amiantés
	Déchèteries publiques	t/an	NC	SINOE	243	270	238	168	 Meilleure connaissance des quantités collectées et des destinations de traitement pour les flux collectés par les EPCI.	
	Collectes ponctuelles			Enquête DMA	187	440	414	318		
	Déchèteries professionnelles			Enquête ITOM	218	230	173	244		
	Apports direct				NC	NC	178	179		

Analyse des DD et Filières REP en 2022

Amiante										
REGLES SRADDET	INDICATEURS	Unité	Données du PRPGD (2015)	Source	Données				Tendance	Objectif 2025 & 2031
					2019	2020	2021	2022		
R13 : Réduire la production de déchets	Tonnages (amiante libre et lié) produites en Grand Est	t/an	21 148	IREP Eliminateur	25 896	16 600	34 448	42 056	 Augmentation de la quantité produite Voir la tendance sur les années suivantes	Stabiliser la production
R15 : Limiter les capacités de traitement thermique sans valorisation énergétique et de stockage	Tonnages (amiante libre et lié) réceptionné sur les installations du Grand Est	t/an	21 148 t (tonnage en provenance du Grand Est)	IREP Eliminateur + questionnaire auprès des installations	51 767	49 120	87 750	73 719	 Diminution importante de la quantité réceptionnée entre 2021 et 2022	Préservation des capacités de traitement
	Tonnages (amiante libre et lié) réceptionné sur les installations du Grand Est en provenance du Grand Est	t/an	20 848 (tonnages ne comprenant pas les terres amiantées) Dont 17 021 t de Matx de const.	GEREP + questionnaire pour celles ne renseignant pas GEREP	23 912 Dont 18 904 t de Matx de const.	15 279 Dont 12 813 t de Matx de const.	35 356 Dont 30 557 t de Matx de const.	42 165 Dont 38 083 t de Matx de const.	 Augmentation de la quantité produite Voir la tendance sur les années suivantes	

Analyse des DD et Filières REP en 2022
Amiante

REGLES SRADDET	INDICATEURS	Unité	Données du PRPGD (2015)	Source	Données				Tendance	Objectif 2025 & 2031
					2019	2020	2021	2022		
R15 : Limiter les capacités de traitement thermique sans valorisation énergétique et de stockage	Tonnages (amiante libre et lié) réceptionnés sur les installations du Grand Est en provenance des pays étrangers	t/an	NC	PNTTD + questionnaire auprès des installations	3 909	5 241	8 356	7 558	Stabilisation des quantités réceptionnées. Voir la tendance sur les années suivantes	Echanges équilibrés
	Tonnages (amiante libre et lié) réceptionnés sur les installations du Grand Est en provenance des autres régions françaises	t/an	NC	IREP Eliminateur	12 904	27 247	44 997	24 306	 Diminution des quantités reçues	
	Tonnages (amiante libre et lié) réceptionnés sur les installations d'autres régions (exports) en provenance du Grand Est	t/an	NC	IREP Eliminateur	2 435	2 429	5 932	4 050	Stabilisation des quantités réceptionnées. Voir la tendance sur les années suivantes	

Analyse des DD et Filières REP en 2022

VHU											
REGLES SRADDET	INDICATEURS	Unité	Données du PRPGD (2015)	Source	Données 2019	Données 2020	Données 2021	Données 2022	Tendance	Objectif 2025	Objectif 2031
R14 : Agir en faveur de la valorisation matière et organique des déchets	Nombre d'installations de traitement agréées de VHU	Nbre de VHU /100 hab.	155	ANTS	160	161	161	161	Légère densification du maillage depuis 2015		Planifier le maillage du territoire en installations de VHU en adéquation avec les besoins du territoire
			88 846 VHU pris en charge soit 16 VHU / 1000 hab.		114 156 VHU pris en charge soit 21,9 VHU / 1000 hab.	101 824 VHU pris en charge soit 18,4 VHU / 1000 hab	101 824 VHU pris en charge soit 18,4 VHU / 1000 hab	97 157 VHU pris en charge soit 17,6 VHU / 1000 hab	La moyenne de prise en charge sur la Région Grand Est est en diminution et inférieure à la moyenne nationale (19,6 pour 1000 hab.).		
	Nombre de broyeurs	Unités	7	ANTS	7	6	6	6		Fermeture d'un broyeur en 2019	
	Quantité estimée de VHU pris en charge	t/an	91 870	ANTS x poids moyen d'un VHU (1 038,3 kg pour 2019 et 1 118 kg pour 2020 Et 1 135,1 kg pour 2021)	122 800	127 630	114 650	110 283	Données complémentaires obtenues : nbre d'entreprises agréées à la démolition, nbre de VHU pris en charge, filière à l'étranger. Pour compléter l'observation, identifier des données relatives à la filière illégale des VHU	Améliorer la connaissance des flux	
	Quantités produites en Grand Est	t/an	NC	IREP Eliminateur	46 100	42 720	60 697	55 560	Diminution des déchets produits (- 8,6%) – retour à une activité normale d'avant crise sanitaire		

Analyse des DD et Filières REP en 2022

<i>Terres polluées</i>										
REGLES SRADDET	INDICATEURS	Unité	Données du PRPGD (2015)	Source	Données				Tendance	Objectif 2025 et 2031
					2019	2020	2021	2022		
R13 : Réduire la production de déchets	Tonnages produits dans le Grand Est	t/an	43 450	IREP Eliminateur et PNTTD	157 000	16 898	51 538	31 312	Diminution des quantités produites et traitées dans la région en 2022 après une forte hausse l'année précédente – Retour progressive à une activité d'avant crise sanitaire	Recommandation : Agir pour une réduction à la source des déchets dangereux
	Tonnages produits et traités dans le Grand Est	t/an	21 300	IREP Eliminateur	30 500	13 500	50 036	27 900		
R14 : Agir en faveur de la valorisation matière et organique des déchets	Tonnages produits en Grand Est et traités dans d'autres région	t/an	NC	IREP Eliminateur	5 000	2 274	310	3 291	Forte hausse des quantités traitées en France hors région GE	Améliorer la connaissance des flux
	Tonnages Produits en Grand Est et traités à l'étranger	t/an	NC	PNTTD	121 451	1 125	1 193	121	Diminution des exports à l'étranger	

Analyse des DD et Filières REP en 2022
Terres polluées

REGLES SRADDET	INDICATEURS	Unité	Données du PRPGD (2015)	Source	Données				Tendance	Objectif 2025 et 2031
					2019	2020	2021	2022		
R15 : Limiter les capacités de traitement thermique sans valorisation énergétique et de stockage	Tonnages traités dans le Grand Est (toutes provenances)	t/an	NC	IREP Eliminateur et PNTTD	81 909	43 839	115 066	95 327	Toutes les installations n'ont pas reçu de tonnages en 2022. Baisse des quantités globale reçues	Préservation des capacités de traitement Echanges équilibrés
	Tonnages traités dans le Grand Est en provenance d'autres régions	t/an	NC	IREP Eliminateur	11 196	18 194	4 655	19 352	 Augmentation conséquente des quantités reçues	
	Tonnages traités dans le Grand Est en provenance de l'étranger	t/an	NC	PNTTD	10 676 (IREP)	15 028	64 022	49 091	 Baisse des quantités reçues (pour du recyclage à 77 %)	
	Recensement des installations et capacités autorisées		Liste en Annexe du PRPGD non exhaustive	IREP Eliminateur	5 installations supplémentaires depuis 2015	Pas de nouvelle installation				

Analyse des DD et Filières REP en 2022

REFIOM ET REFIDI										
REGLES SRADDET	INDICATEURS	Unité	Données du PRPGD (2015)	Source	Données				Tendance	Objectifs 2025 et 2031
					2019	2020	2021	2022		
R13 : Réduire la production de déchets	Tonnages produits en Grand Est	t/an	65 150	IREP Eliminateur	39 446	41 249	48 879	46 246	Diminution des quantités (-5%)	Stabilisation des tonnages produits
R14 : Agir en faveur de la valorisation matière et organique des déchets	Tonnages produits en Grand Est et traités en France (GE et autres régions)	t/an	29 300	IREP Eliminateur	36 206	36 185	43 341	40 857	Diminution des quantités (-6%)	Préservation des capacités de traitement Amélioration de la connaissance des flux
	Tonnages produits en Grand Est et traités en Grand Est	t/an	25 670	IREP Eliminateur	17 356	14 000	18 030	16 704	Diminution des quantités (-7%)	
	Tonnages produits en Grand Est et traités dans d'autres régions	t/an	30 400	IREP Eliminateur	18 900	22 230	25 311	24 152	Diminution des quantités (-5%)	
	Tonnages produits en Grand Est et traités à l'étranger	t/an		IREP Eliminateur	3 240	5 064	5 538	5 390	Diminution des quantités (-3%)	

Analyse des DD et Filières REP en 2022
REFIOM ET REFIDI

REGLES SRADDET	INDICATEURS	Unité	Données du PRPGD (2015)	Source	Données				Tendance	Objectifs 2025 et 2031
					2019	2020	2021	2022		
R15 : Limiter les capacités de traitement thermique sans valorisation énergétique et de stockage	Tonnages traités dans les installations du Grand Est	t/an	65 150	IREP Eliminateur	54 307	47 550	51 499	51 971	Augmentation des tonnages traités dans la Région, mais toujours un déséquilibre des flux	Préservation des capacités de traitement Amélioration de la connaissance des flux
	Tonnages traités en Grand Est en provenance de l'étranger	t/an	NC	IREP Eliminateur	11 500	11 600	11 830	11 916		
	Tonnages traités en Grand Est en provenance du Grand Est	t/an	NC	IREP Eliminateur	17 412	13 952	17 985	16 593		
	Tonnages traités en Grand Est en provenance d'autres régions de France	t/an	NC	IREP Eliminateur	25 395	21 998	21 684	23 462		
	Recensement des installations et capacités autorisées		Liste en Annexe du PRPGD, non exhaustive		7 installations en GE qui traitent des REFIOM/REFIDI + 1 installation de regroupement	7 installations en GE qui traitent des REFIOM/REFIDI + 1 installation de regroupement	7 installations en GE qui traitent des REFIOM/REFIDI + 1 installation de regroupement	7 installations en GE qui traitent des REFIOM/REFIDI + 1 installation de regroupement		Equilibre des flux

Analyse des DD et Filières REP en 2022

DASRI											
REGLES SRADDET	INDICATEURS	Unité	Données du PRPGD (2015)	Source	Données				Tendance	Objectif 2025	Objectif 2031
					2019	2020	2021	2022			
R13 : Réduire la production de déchets	Gros producteurs : étab. de santé (cliniques, hôpitaux, pharmacie...)	t/an	13 980	IREP Eliminateur	10 252	14 400	13 100	9 874	 Tendance à vérifier sur les années à venir	Stabilisation des tonnages produits	
	Tonnages produits et traités dans le Grand Est	t/an	12 163	IREP Eliminateur	9 425	12 314	11 700	8 191	 Tendance à vérifier sur les années à venir		
	Tonnages produits en GE mais traités en Ile de France et Hauts de France	t/an	1 817	IREP Eliminateur	791	1 296	590	630	 Tendance à vérifier sur les années à venir	Améliorer la connaissance des gisements et destinations	
	Producteurs diffus (professions libérales, laboratoires d'analyses, particuliers en auto-traitement)	t/an	979	Estimation/ratio	717	NC	NC	NC			
	REP DASTRI (patient en auto- traitement)	t/an	71	Source : Rapport Annuel DASTRI	70	136	154	171			

Analyse des DD et Filières REP en 2022

DASRI											
REGLES SRADET	INDICATEURS	Unité	Données du PRPGD (2015)	Source	Données				Tendance	Objectif 2025	Objectif 2031
					2019	2020	2021	2022			
R15 : Limiter les capacités de traitement thermique sans valorisation énergétique et de stockage	Tonnages traités en Grand Est	t/an	12 730	IREP Eliminateur	11 656	12 706	12 222	10 472	Tonnages stables	Préservation des capacités de traitement	
	Part REP (patients en autotraitement) traités dans les installations du Grand Est	t/an	71	Source : Rapport Annuel DASTRI	121	128	139	202		Améliorer le tri et collecte des déchets dangereux dont diffus	
	Capacités techniques en Grand Est	t/an	15 700	DREAL	15 700	15 700	15 700	15 700	Capacités suffisantes pour couvrir les besoins de la région	Préservation des capacités de traitement	
	Tonnages traités en Grand Est en provenance du Grand Est	t/an	NC	IREP Eliminateur	11 635	12 532	11 741	8 191		Préservation des capacités de traitement	
	Tonnages traités en Grand Est en provenance d'autres régions	t/an	NC	IREP Eliminateur	21	174	343	2 281			
	Recensement des installations et capacités autorisées		4 installations sur la Région		4 installations en Grand Est	5 installations en Grand Est	4 installations en Grand Est	4 installations en Grand Est			

Analyse des DD et Filières REP en 2022

DEEE											
REGLES SRADET	INDICATEURS	Unité	Données du PRPGD (2015)	Source	Données				Tendance	Objectif 2025	Objectif 2031
					2019	2020	2021	2022			
R13 : Réduire la production de déchets	Tonnages produits en Grand Est	t/an	35 067	IREP Eliminateur (Sans PNTTD)	46 768	83 819	86 148	76 627	Le tonnage de DEEE produits en 2020 / 2021 n'a pas augmenté de 80% par rapport à 2019. L'écart important vient de l'ajout de nouveaux codes déchets pour les DEEE en 2020 afin d'être plus complet dans les tonnages présentés Tonnages en augmentation entre 2021 et 2020	Recommandation : Agir pour une réduction à la source des déchets dangereux	
R14 : Agir en faveur de la valorisation matière et organique des déchets	REP DEEE collectés	t/an	56304 (DEEE ménagers)	Rapport filière ADEME	75 121	74 577	83 819	NC	Rapport filière ADEME non disponible	Améliorer le tri et collecte des déchets dangereux dont diffus	
	Tonnages produits en Grand Est et traités en Grand Est	t/an	NC	IREP Eliminateur	38 350	63 368	73 120	65 279	L'écart important entre 2019 et 2020 vient de l'ajout de nouveaux codes déchets pour les DEEE en 2020. Le tonnage de 2022 se rapproche de celui de 2020.	Préservation des capacités de traitement Echanges équilibrés	
	Tonnages produits en Grand Est et traités dans d'autres régions	t/an	NC	IREP Eliminateur	2 330	11 303	13 027	11 348	L'écart important entre 2019 et 2020 vient de l'ajout de nouveaux codes déchets pour les DEEE en 2020 afin d'être plus complet dans les tonnages présentés.		

Analyse des DD et Filières REP en 2022

DEEE											
REGLES SRADDET	INDICATEUR S	Unité	Données du PRPGD (2015)	Source	Données (tonnes)				Tendance	Objectif 2025	Objectif 2031
					2019	2020	2021	2022			
R14 : Agir en faveur de la valorisation matière et organique des déchets	Tonnages produits en Grand Est et traités à l'étranger	t/an	NC	PNTTD	4 600	7 728	9 450	1 857	L'écart important entre 2019 et 2020 vient de l'ajout de nouveaux codes déchets pour les DEEE en 2020 afin d'être plus complet dans les tonnages présentés	Préservation des capacités de traitement Echanges équilibrés	
	Recensement des installations et capacités autorisées des DEEE	/	7 installations de traitement	/	7 installations de traitement						

Analyse des DD et Filières REP en 2022
Flux interrégionaux

REGLES SRADDET	INDICATEURS	Unité	Données du PRPGD (2015)	Source	Données				Tendance	Objectif 2025 Et 2031
					2019	2020	2021	2022		
R15 : Limiter les capacités de traitement thermique sans valorisation énergétique et de stockage	Quantité de déchets importés d'autres régions de France et traités en Grand Est	t/an	185 000 ⁷	IREP Eliminateur	258 000	262 370	245 052	270 300	Quantité de DD importés en hausse, + 10% Plus de déchets importés qu'exportés	Echanges équilibrés
	Quantités de déchets dangereux produits en Grand Est exportés dans d'autres régions de France	t/an	159 000 ³	IREP Eliminateur	222 500	210 360	230 162	232 553	Quantité de DD exportés en légère hausse, + 1%	
R15 : Limiter les capacités de traitement thermique sans valorisation énergétique et de stockage	Quantité de déchets importés de Hauts de France et traités en Grand Est	t/an	60 400	IREP Eliminateur	92 200	93 671	76 080	91 341	 Quantité de DD importés en forte augmentation, + 20% entre 2021 et 2022 Equilibre entre 2022 et 2020 et 2019	Echanges équilibrés
	Quantité de déchets exportés du Grand Est vers Hauts de France	t/an	91 000	IREP Eliminateur	90 600	72 447	89 254	89 933	 Equilibre entre les déchets importés et exportés  Equilibre de la quantité de DD exportés	

³ En 2015, le PNTTD ne disposait pas de données consolidées pour l'ensemble de la Région Grand Est. Le flux de déchets dangereux traités à l'étranger était issu de la base IREP, ce qui explique l'écart constaté entre les données 2020 / 2019 et 2015.

Analyse des DD et Filières REP en 2022
Flux interrégionaux

REGLES SRADDET	INDICATEURS	Unité	Données du PRPGD (2015)	Source	Données				Tendance	Objectif 2025 Et 2031
					2019	2020	2021	2022		
R15 : Limiter les capacités de traitement thermique sans valorisation énergétique et de stockage	Quantité de déchets importés de Bourgogne-Franche-Comté et traités en Grand Est	t/an	21 100	IREP Eliminateur	24 500	22 030	23 660	22 361	 Baisse des quantités de DD importées Plus de déchets exportés qu'importés	Echanges équilibrés
	Quantité de déchets exportés du Grand Est vers Bourgogne-Franche-Comté	t/an	36 000	IREP Eliminateur	36 000	31 705	35 408	33 760	Baisse de la quantité de DD exportés	
	Quantité de déchets importés d' Ile-de-France et traités en Grand Est	t/an	38 100	IREP Eliminateur	50 580	62 100	66 146	68 182	 Augmentation de la quantité de déchets importés Plus de déchets importés qu'exportés	
	Quantité de déchets exportés du Grand Est vers d' Ile-de-France	t/an	23 000	IREP Eliminateur	23 400	23 400	23 154	23 733	 Quantité de DD exportés stable entre 2020 et 2021 et 2022	

Analyse des DD et Filières REP en 2022

Flux interrégionaux

REGLES SRADDET	INDICATEURS	Unité	Données du PRPGD (2015)	Source	Données				Tendance	Objectif 2025 Et 2031
					2019	2020	2021	2022		
	Quantité de déchets importés d'AURA et traités en Grand Est	t/an	21 100	IREP Eliminateur	35 000	25 510	25 072	29 801	Augmentation des quantités importées  Plus de déchets importés qu'exportés	
	Quantité de déchets exportés du Grand Est vers AURA	t/an	29 900	IREP Eliminateur	27 000	25 960	25 155	27 811	Augmentation des quantités exportées	

Analyse des DD et Filières REP en 2022
Flux transfrontaliers

REGLES SRADDET	INDICATEURS	Unité	Données du PRPGD (2015)	Source	Données				Tendance	Objectif 2025 et 2031
					2019	2020	2021	2022		
R15 : Limiter les capacités de traitement thermique sans valorisation énergétique et de stockage	Quantités de déchets dangereux produits en Grand Est exportés à l'étranger (8)	t/an	81 000	PNTTD	188 000	64 510	65 400	62 446	 Légère diminution de la quantité de DD exportés par rapport à 2020, tendance à la stabilité à confirmer sur les années à venir	Echanges équilibrés
	Quantités de déchets dangereux traités en Grand Est importés de l'étranger	t/an	100 700	PNTTD	172 000	191 000	258 800	230 915	 Forte augmentation de la quantité de DD importés depuis 2015, bien qu'une diminution entre 2021 et 2022 est observée Plus de déchets importés qu'exportés	

Analyse des DD et Filières REP en 2022

6. Bilans de production

Déchets dangereux	Quantités produites en 2022	Quantités produites en 2021	Quantités produites en 2020	Quantités produites en 2019	Quantités produites en 2015
Gros producteurs	864 562 t	854 860 t	745 540 t	1 060 801 t	813 000 t
Petits producteurs	29 690 t	31 000 t	28 800 t	27 200 t	28 920 t
Filières REP	758 248 t	801 594 t	763 748 t	761 195 t	635 707 t